

PROCES-VERBAL
CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'EUR ODYSSEE
DU VENDREDI 9 JUN 2023
Adopté en COSP du 20 octobre 2023

Etaient invité.e.s :

Séance tenue en présentiel

MEMBRES DISPOSANT DU DROIT DE VOTE

Collège A

Christian RINAUDO
Agnès JEANJEAN (excusée)
Xavier HUETZ DE LEMPS (Proc. de MARZAGALLI)
Christine VOIRON
Isabelle MILHABET
Michel LAUWERS

Collège IATSS

Valérie DALL'O (Proc. à BERTONCELLO)
Alban FOURNIER

Représentant.e.s des diplômes MASTER

Sylvia MARZAGALLI (SH) (Proc. à HUETZ DE LEMPS)
Stéphane BOUISSOU (GEDD)

Collège B

Frédérique BERTONCELLO (Proc. de DALL'O)
Frédéric COUSTON
Karine EMSELLEM
Jean-Luc PRIMON
Marie-Hélène SA VILAS BOAS
Nicolas PIGEON (absent)

Collège USAGERS

Margot MUCCINI (excusée)
Jean BICCHIERAI (absent)
Hanna HINZ (absente)

Personnalités extérieures

Nicolas BOURGEOIS - Campus vert d'Azur (absent)
Anne GRENIER – ADEME (absente)

MEMBRES INVITES SANS DROIT DE VOTE

Les autres responsables de masters

MS – Géraldine BOZEC / Marie BASSI / Mehdi MEZAGUER (absents)
ATIS - Arnaud HALLOY / Toufik FTAITA (absents)
PPA - Sandrine BONNARDIN
MPHAA – Rosa Maria DESSI (absente)
AIR – Nicolas VIAUX (absent)
IPPTRH – Jennifer BASTART

*Pour les masters SH - GEDD – COMEDD – GEOPRAD :
(cf. Responsables élu.e.s ou représentant.e.s diplôme Master)*

Directeur.rice.s des laboratoires en adossement principal ou leurs représentant.e.s

CEPAM - Isabelle THERY (absente)
CMMC - Jean-Paul PELLEGRINETTI (absent)
ESPACE - Giovanni FUSCO (absent)
LAPCOS - Dirk STEINER (absent)
TRANSITIONS - Jacques ARASZKIEWIEZ (absent)
URMIS – Marie LESCLINGAND (absente)

Directeur.rice de l'école doctorale ou son.s.a représentant.e :

ED SHAL - Fabien MATHY (absent)

Directeur.rice.s des laboratoires et des départements en adossement secondaire ou leurs représentant.e.s

ERMES – Yannick RUMPALA (absent)
LADIE - Anne MILLET-DEVALLE (absente)
ECOSEAS - Virginie RAYBAUD (absente)
LIRCES - Marie-Joseph BERTINI (absente)
Dpt SIC – Patrizia LAUDATI (absente)

Les responsables parcours L mentions larges

Etudes Urbaines – Diego MORENO
Environnement - Sandra PEREZ (absente)

Invitées permanentes

Direction adm. EUR - Myrina MEUNIER
Direction adm. Site - Nassima KIRECHE (excusée)

Le directeur.rice du SCD ou son représentant.e

BU Carlone – Aurélia FERRARIS (excusée)

Directeur.rice.s des départements disciplinaires ou leurs représentant.e.s

ETHNOLOGIE-ANTHROPOLOGIE – Quentin MEGRET (absent)
GEOGRAPHIE et AMENAGEMENT – Sandra PEREZ (excusée)
HISTOIRE – Arnaud BARTOLOMEI (excusé)
SOCIOLOGIE-DEMOGRAPHIE – Gilles FRIGOLI (excusé)
PSYCHOLOGIE - Edith GALY (excusée)

Directeur.rice.s / Responsables ou leurs représentant.e.s de :

IMREDD – Emmanuel TRIC (excusé)
MSSH - Christophe CHARLIER (absent)
INSPE – Franck BRILLET (excusé)
IDPD - Jean-Christophe MARTIN (excusé)
Portail SHS - Marie-Jeanne OURIACHI
L3 Psychologie – Edith GALY (excusée)

Les Directeur.rice.s des composantes en lien avec l'EUR ODYSSEE

EUR CREATES - Jean-Paul AUBERT (absent)
EUR HEALTHY - Anne Vuillemin (absente)

Equipe ODYSSEE

Monique VERRIERE – secrétaire séance

ORDRE DU JOUR

- 1 - Présentation des nouveaux élus du COSP
- 2 - Approbation des procès-verbaux :
 - du 2 mars 2023
 - du 23 mai 2023 (consultation à distance)
- 3 - Examen des dossiers déposés dans le cadre de la réouverture de l'appel à projets « Appui à la Formation Doctorale 2023 »
- 4 - Point sur l'offre de formation (retour HCERES / projet ESPOIR - switch)
- 5 - Appel à projet : Contrat doctoral ODYSSEE
- 6 - Bourses de mobilité entrante ou sortante & d'excellence – Commission ad hoc : appel à candidatures
- 7 - Informations et questions diverses

Le point prévu relatif à la Bibliothèque Universitaire de Carlone est reporté à une date ultérieure.

M. Christian RINAUDO ouvre la séance à 9 heures.

1. Présentation des nouveaux élus du COSP

Les départs effectifs de M. Didier BINDER (collège A) et de M. Gilles FRIGOLI (collège B) du COSP ont laissé deux sièges vacants. Des élections partielles ont été organisées par voie électronique du 31 mai au 1^{er} juin 2023 afin de pourvoir ces sièges. Aux termes de ces élections ont été élus :

- M. Michel LAUWERS (collège A) du département d'Histoire - Laboratoire CEPAM
- M. Jean-Luc PRIMON (collège B) du département de Sociologie-Démographie - Laboratoire URMIS

M. Christian RINAUDO souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et se félicite de l'équilibre conservé au sein du COSP après ce résultat (en termes de représentativité des laboratoires et parité).

- **Autre information institutionnelle** : Mme Frédérique BERTONCELLO annonce sa démission de la Direction-adjointe de l'EUR à la rentrée universitaire 2023/2024 pour se consacrer pleinement à l'OTECCA. M. Xavier HUETZ DE LEMPS reprendra cette fonction en complément de celle de chargé de mission Recherche de l'EUR. Mme Frédérique BERTONCELLO remercie l'ensemble des équipes et les membres des instances pour le travail accompli, la qualité et la sérénité des débats, le fonctionnement collégial et les liens noués grâce à une réflexion interdisciplinaire.

2. Approbation des procès-verbaux

Le procès-verbal du COSP du 02/03/2023 est adopté à l'UNANIMITE
Le procès-verbal du COSP du 23/05/2023 est adopté à l'UNANIMITE

3. Examen des dossiers déposés dans le cadre de la réouverture de l'appel à projets « Appui à la Formation Doctorale 2023 »

M. Xavier HUETZ DE LEMPS prend la parole pour présenter ce point. Du fait d'un reliquat de 3.834 euros après la première campagne, il avait été décidé de lancer un second appel à projets.

Deux dossiers de demande d'aide pour participation à des colloques internationaux en valorisation de thèse ont été déposés et n'appellent aucune remarque particulière. La subvention prévue pour ce type de projet est de 500 euros.

Tableau récapitulatif :

Laboratoire (encadrant)	Nom du porteur (doctorant)	Titre du projet	Montant demandé	Montant accordé par le COSP
Lab. LAPCOS I. MILHABET D. STEINER	ANDRIEU Clément	Participation à un colloque, valorisation de thèse (financement inscription / déplacement) L'opération consiste en la présentation de l'ensemble des travaux de thèse lors d'une communication au 22ème congrès de l'Association Internationale de Psychologie du Travail en Langue Française (congrès de référence pour la recherche en psychologie du travail et des organisations <i>Juillet 2023 (Montréal – Québec)</i>	Non précisé Cofinancement du LAPCOS attendu	500,00
Lab. ESPACE S. BOUISSOU	LULOVICOVA Andrea	Financement de la valorisation de la thèse par une participation à un colloque international La demande de financement concerne une participation à un colloque international nommé « Les transitions de la distribution alimentaire : formes, localisations et acteurs » ayant lieu à Liège (Belgique) et organisé par la Commission Géographie du Commerce du CNFG <i>Du 29 novembre au 1er décembre 2023 - Liège (Belgique)</i>	Maximum 550,00	500,00
				1 000,00

Les demandes relatives à l'Appui à la Formation Doctorale - REOUVERTURE – 2023 sont adoptées à l'UNANIMITE pour un montant de 500,00 euros chacune

À l'issue de cette décision, un reliquat de **2.834 euros** (10.000 – 6.166 – 1000) subsiste.

Après discussions, il est décidé collégalement de :

- Rouvrir un AAP à la rentrée 2023.
- Rehausser le plafond des subventions afin de tenir compte de l'inflation :
 - ✓ De 500 à 600 euros pour les valorisations de thèses
 - ✓ De 1.000 à 1.100 euros pour l'acquisition de données

4. Point sur l'offre de formation (retour HCERES / projet ESPOIR – switch)

La parole est donnée à Mmes Karine EMSELLEM et Marie-Jeanne OURIACHI pour présenter ce point. Un support PowerPoint est en ligne sur le WIKI.

Mme Karine EMSELLEM présente une première partie qui a trait :

- Aux différentes phases du bilan de l'actuelle offre de formation (2018-2024).
- Aux différentes phases du projet de la nouvelle offre (2024-2028).
- Au calendrier du Projet ESPOIR.

Mme Marie-Jeanne OURIACHI présente ensuite la partie relative au portail SHS pour lequel il faut noter deux changements voulus par le VP Formation dans le périmètre ODYSSEE :

- Souhait d'intégrer la licence Sciences de l'Education et de la Formation (SEF) au portail.



- Intégration de deux licences L@UCA : Etudes urbaines (mention Humanités) et Environnement (mention Humanités et Environnement) avec l'ouverture de Etudes urbaines dès la L1 pour renforcer le recrutement d'étudiants, actuellement en nombre trop limité en L2 et L3, et la lisibilité de la formation. Des difficultés persistent cependant car ces parcours créés dans l'optique d'une flexibilisation des enseignements (UE sur plusieurs EUR) manquent de moyens pour leur mise en œuvre.

En ce qui concerne le retour du HCERES, l'ensemble des licences SHS a reçu un avis favorable avec quelques réserves sur les stages et l'absence de conseils de perfectionnement.

Mme Karine EMSELLEM reprend la parole pour présenter le niveau Master :

- Pour la nouvelle offre de formation :
 - ✓ Demande de création de 2 nouvelles mentions (Ville et environnement urbain, Information et médiation scientifique et technique)
 - ✓ Reconfiguration de certaines mentions
 - ✓ Création de parcours
- En ce qui concerne le retour du HCERES : toutes les demandes de création de mentions ont été validées par le HCERES (dans l'attente d'une confirmation officielle) ; deux formations ont reçu un avis favorable sous réserves : mention « Gestion de l'environnement » et mention « Ville et environnement urbain ».
- Points et questions en suspens :
 - ✓ Stages : possibilité de faire un total de stage de moins de 6 mois pour certaines disciplines où il est difficile de trouver des stages rémunérés ?
 - ✓ Langues : bien qu'elles ne soient plus obligatoires, les cours de langue pourront-ils être financés par l'établissement pour les formations qui le souhaitent ?
 - ✓ Soutenabilité des formations : besoin de 50 heures prises en charge par l'établissement pour mettre en place le système majeure/mineure (switch) à partir de 2024.Les questions ont été posées au VP Formation et les réponses sont en attente.
- Projet ESPOIR :
Pour la prochaine offre de formation, l'EUR proposera un switch de 4 mineures (IA pour les SHS - Genre et inégalités - Sciences sociales et environnement - Epistémologie des sciences sociales).
Dès la rentrée 2023, le bonus ESPOIR sera mis en place pour tester quelques cours du switch. Les cours seront rémunérés sur l'enveloppe spécifique du projet.

Mme Karine EMSELLEM se félicite de la dynamique collective qui s'est créée autour de l'élaboration d'une nouvelle offre de formation et du projet ESPOIR.

5. Appel à projet : Contrat doctoral ODYSSEE

M. Xavier HUETZ DE LEMPS présente ce point (cf. éléments consultables sur le WIKI du COSP).

Il rappelle les modalités de l'appel à projets et indique que les dix critères d'évaluation, mis en place depuis le premier AAP, ont été conservés car ils permettent d'objectiver les dossiers. En effet, le problème réside, pour les membres des collèges A et B, dans la difficulté à appréhender des projets de contrat doctoral dans une discipline autre que la leur.

L'Équipe de direction a également pris en considération certaines remarques émises lors des discussions liées au dernier AAP en 2022. Elle propose au COSP quelques modifications du mode d'évaluation des projets :

- Les procurations ne seront plus acceptées pour ce vote car l'audition des porteurs de projet en séance peut faire évoluer la notation d'un dossier.
- Pour la note finale, le calcul de la médiane sera utilisé plutôt que la moyenne.
- La note la plus basse et la note la plus haute seront conservées.



Ces modifications sont entérinées par le COSP.

M. Xavier HUETZ DE LEMPS fait un rappel des contrats accordés depuis l'ouverture de cet AAP :

- 2020 : 2 contrats pour 6 candidatures : un attribué à l'URMIS-LADIE (sociologie-droit) ; l'autre au CEPAM (archéologie)
- 2021 : 1 contrat pour 2 candidatures : attribué à l'URMIS (histoire)
- 2022 : 1 contrat pour 3 candidatures : attribué au CMMC (histoire)

M. Xavier HUETZ DE LEMPS fait ensuite part des difficultés rencontrées, après le choix du contrat financé par l'EUR, au niveau de la diffusion de l'appel à candidatures auprès des étudiants en recherche d'un contrat doctoral, en particulier auprès des candidats potentiels en dehors d'UCA. Malgré les efforts déployés pour diffuser ces appels aux niveaux national et international par le biais des réseaux des porteurs de projet et de l'École Doctorale, force est de constater que, sur les 4 contrats attribués depuis 2020, un seul a bénéficié à une étudiante formée dans un autre établissement qu'Université Côte d'Azur (Aix-Marseille Université). L'objectif initial d'attirer des doctorants d'excellence à Nice n'a donc été qu'imparfaitement atteint. En revanche, il convient de souligner que cette difficulté a eu le mérite de permettre à l'EUR et à ses laboratoires de garder d'excellents éléments en doctorat.

Cette année, l'appel portait sur l'attribution d'un contrat doctoral. Trois candidatures ont été déposées :

Discipline	Sujet de thèse	Encadrant / Co-encadrant
Géographie	Analyse comparative des systèmes alimentaires en transition en France et au Costa Rica	Direction : BOUISSOU Stéphane - UMR ESPACE 7300 Co-direction : RODRIGUEZ Tania - Dpt de Géographie - U. COSTA RICA
Psychologie	Groupes avantagés et sentiment de menace consécutif aux politiques de diversité : Evolution des stéréotypes et des tendances comportementales	Direction : BASTART Jennifer - LAPCOS Co-direction : MILHABET Isabelle - LAPCOS
Psychologie	Pouvoir et transition écologique	Direction : MILHABET Isabelle - LAPCOS Co-direction : Olivier CODOU - CRFDP (UR 7475) (U. Rouen)

Après ces rappels, les porteurs des projets sont auditionnés. Ils disposent de 5 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de questions/réponses avec les membres du COSP. Les candidats n'assistent pas à l'exposé de leurs concurrents.

Stéphane BOUISSOU & Tania RODRIGUEZ : Analyse comparative des systèmes alimentaires en transition en France et au Costa Rica.

M. Stéphane BOUISSOU présente son sujet :

Il porte sur la transition des systèmes alimentaires par une analyse comparative, entre la France (Région Sud) et le Costa Rica, vers des systèmes plus durables. Il s'agit d'étudier et de comparer les initiatives alternatives des associations, des villes, des collectivités où plusieurs systèmes agro-alimentaires existent et se confrontent. De même, comment les innovations sociales, technologiques, territoriales peuvent générer des évolutions. Ces contextes très différents justifient l'analyse comparative car actuellement il y a peu d'approches comparatives, quantitatives et spatialisées. L'analyse des systèmes alimentaires s'effectuera selon plusieurs dimensions : Physique (dimension prioritaire car la discipline est la géographie) ; Organisation spatiale des paysages alimentaires, des lieux de commerces ou des lieux de production ; Socio-culturelles ; Economique ; Cognitives ; Normatives. Les impacts de l'intervention publique sur le champ agro-alimentaire seront analysés également.

Les questions ont porté sur :

- L'aspect comparatiste entre un pays émergent et un pays industrialisé ? M. Stéphane BOUISSOU indique que les deux terrains ont les mêmes problématiques : une production locale, internationale et industrielle. Il conviendra d'analyser les lieux de vente et de production.
- Le sujet porte sur la production et la commercialisation mais peu sur la consommation ? Il s'agira de regarder la globalité et de se concentrer sur un point afin de valoriser l'aspect comparatif.



- La comparaison entre des territoires situés dans des cadres politiques et économiques très différents ? Il faudra faire une évaluation des transitions dans les systèmes alimentaires vers plus de durabilité de manière objective et quantifiée, donc la question est : quelles sont ces transitions et sont-elles significatives en France et au Costa Rica et quels sont les facteurs sous-jacents ?
- Pour le candidat, comment se répartira le temps de thèse et quelles sont les attentes en termes linguistiques ? Le temps de travail sera plus important en France, mais tout de même significatif au Costa Rica. Un bon niveau d'espagnol est attendu. Par ailleurs des co-financements sont à rechercher auprès d'UCA et de la Région SUD.

Jennifer BASTART & Isabelle MILHABET : Groupes privilégiés et sentiment de menace consécutif aux politiques de diversité. Évolution des stéréotypes et des tendances comportementales.

Mme Jennifer BASTART présente son sujet :

Il s'intéresse au changement comportemental de personnes appartenant à des groupes socialement privilégiés pour les faire adhérer à des politiques de développement de la diversité et de l'égalité. La revue de littérature identifie plusieurs freins (« menaces ») de la part de ces groupes : sur les ressources, la symbolique, la moralité de la position hiérarchique du groupe d'appartenance. Il s'agira d'étudier l'impact de ces 3 types de menaces sur les attitudes inter-groupes de ces individus. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un projet ANR qui, lui, s'intéresse aux stéréotypes des groupes désavantagés. Il est donc complémentaire et la thèse pourra s'appuyer sur les résultats de l'ANR.

Les questions ont porté sur :

- La définition des groupes privilégiés ? Mme Jennifer BASTART explique qu'il ne s'agit pas d'une définition socio-économique mais contextuelle en fonction des groupes étudiés sur la base d'enquêtes auprès des individus (définis par des caractéristiques psychologiques de groupes qui se considèrent comme privilégiés - perception extérieure et auto-perception).
- Dans quel groupe (privilégié/désavantagé) la résistance est-elle la plus forte à la diversité ? De la part des privilégiés. Pour l'instant la psychologie sociale et des organisations s'est surtout intéressée aux groupes désavantagés et peu aux groupes privilégiés alors que leur coopération est fondamentale pour la mise en place de politiques en faveur de la diversité.
- Comment gérer la potentialité d'une non-homogénéité du groupe privilégié ? Plusieurs facteurs jouent au niveau individuel : valeurs, sentiment d'appartenance au groupe, etc...
- La méthodologie mise en œuvre ? Expérimentaliste, quantitative : expérimentation et transfert vers des contextes plus réalistes en identifiant des partenaires pour réaliser des audits.

Isabelle MILHABET & Olivier CODOU : Pouvoir et transition écologique

Mme Isabelle MILHABET présente son sujet :

Il s'agit d'aborder la transition écologique dans un système socialement inscrit qui entretient des relations étroites avec le pouvoir. La psychologie sociale s'est focalisée sur le niveau d'explications psychosociales intra-individuelles, même si des travaux portent sur d'autres niveaux (inter-individuel et situationnel, intergroupe et positionnel, idéologique et interculturel). Le pouvoir contribue à des biais cognitifs et comportementaux qui sont peu propices au changement de comportement environnemental auquel s'ajoutent des croyances à la dominance écologique. Le sujet, très ouvert, propose d'articuler ces niveaux d'explication tant intra-personnels, interpersonnels ou intergroupes.

Les questions ont porté sur :

- La notion de pouvoir : quels sont les éléments pour comprendre cette notion ? En psychologie, le pouvoir se définit en 3 niveaux : exploitation des ressources, processus de domination, gouvernance. Mme Isabelle MILHABET indique que l'objectif du projet est de voir quel niveau est utilisé et d'articuler les différents niveaux d'explication psychosociale.

- Présentation du co-directeur ? Il a été doctorant au sein du LAPCOS et il est aujourd'hui MCF à Rouen. Son travail porte sur les systèmes idéologiques libéraux et néo-libéraux. Mme Isabelle MILHABET a travaillé avec lui sur les systèmes d'insertion sociale.
- La définition du pouvoir : quelle échelle de pouvoir sera observée ? Des politiques publiques aux interactions entre groupes à un niveau très local.
- Mme Isabelle MILHABET explique avoir proposé un sujet très ouvert dans l'esprit de l'appel. Étant donné le critère d'ouverture du projet, différentes échelles sont recevables et selon la formulation du sujet (comment le pouvoir influe sur les politiques publiques environnementales), le projet peut impliquer et s'appliquer à d'autres disciplines.

Après les présentations, la discussion est ouverte entre les membres de l'instance, sans la présence des porteurs de projet. Pour les trois dossiers, il en ressort :

- que, d'une manière générale, des évolutions seront nécessaires entre le projet présenté en instance et celui diffusé ensuite par le porteur pour l'appel à candidatures (temps, espace, méthodes) ; notamment pour les sujets très ouverts.
- que l'instance se donne la possibilité de valider un projet assorti de recommandations.

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats de l'évaluation :

	Géographie	Psychologie	Psychologie
Porteurs	BOUISSOU Stéphane RODRIGUEZ Tania	BASTART Jennifer MILHABET Isabelle	MILHABET Isabelle CODOU Olivier
Sujet	Analyse comparative des systèmes alimentaires en France et au Costa Rica	Groupes avantagés et sentiment de menace consécutif aux politiques de diversité	Pouvoir et transition écologique
VOTE 1	15,00	11,00	13,00
VOTE 2	18,00	16,00	13,00
VOTE 3	17,50	17,00	17,00
VOTE 4	16,50	14,50	15,00
VOTE 5	16,00	15,00	14,00
VOTE 6	17,00	18,00	19,50
VOTE 7	20,00	16,00	18,50
VOTE 8	15,00	14,00	13,00
VOTE 9	15,00	13,00	12,00
Médiane	16,50	15,00	14,00

**Le sujet qui obtient la meilleure note médiane est celui de M. Stéphane BOUISSOU et Mme Tania RODRIGUEZ :
*Analyse comparative des systèmes alimentaires en transition en France et au Costa Rica***

Quelques conseils sont émis par le COSP :

- Mieux cibler les espaces traités (urbain, péri-urbain, ...)
- Prêter une attention particulière aux méthodologies comparatistes qui pourraient servir de modèle à d'autres sujets.

Les résultats sont ensuite annoncés aux porteurs de projet qui regagnent la salle. M. Stéphane BOUISSOU et les autres porteurs remercient les membres.



6. Bourses de mobilité entrante ou sortante & d'excellence – Commission ad hoc : appel à candidatures

Mme Myrina MEUNIER indique que l'EUR mettra en place les bourses financées sur le SFRI dès l'année prochaine, c'est-à-dire :

- La bourse de mobilités sortantes uniquement destinées aux étudiants de master avec un plafond de 10.000 euros.
- La bourse d'excellence destinée aux étudiants de master avec un plafond de 6.000 euros.

Il faut maintenant constituer la commission ad hoc qui sera chargée (dans le cadre des procédures d'attribution votées) d'affiner les principes, les conditions, les procédures et les critères d'attribution. Cette commission, réunie sous la présidence du Directeur de l'EUR, procédera également à l'examen et au classement des candidatures.

La direction de l'EUR souhaite que cette commission soit constituée de deux membres du COSP et de deux membres du COPIL. Un appel à candidatures va être envoyé aux membres de ces instances.

7. Informations et questions diverses**Élections partielles**

Mme Isabelle MILHABET revient sur les problèmes rencontrés lors du vote électronique pour les élections partielles des membres des COSP. En effet, certaines personnes ont reçu leurs identifiants dans les spams de leur boîte mail et n'ont pas forcément eu le réflexe de la consulter et donc la possibilité de voter.

M. Christian RINAUDO regrette cette situation. Il précise que le vote est organisé au niveau du Central et que la Direction de l'EUR ne fait que relayer les consignes et informations reçues de la Direction Juridique. Mme Myrina MEUNIER complète en indiquant que UCA a fait appel à un nouveau prestataire pour le vote en ligne. L'EUR peut faire remonter ces dysfonctionnements.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Christian RINAUDO remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 12 heures.

Christian RINAUDO,
Directeur de l'EUR ODYSSEE

Ecole Universitaire de Recherche
Sciences de la Société et de l'Environnement
EUR ODYSSEE - Université Côte d'Azur
Campus Carlone
98, boulevard Edouard Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3